

AFIPA S.A., Vevey**CONVOCATION****à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 4 juin 2004, à 16 h, à l'Hôtel Pavillon, place de la Gare 4, 1800 Vevey.

Ordre du jour**1. Rapport annuel, comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2003, rapport de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**

Proposition: le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2003.

2. Décharge au conseil d'administration

Proposition: le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration.

3. Décision concernant la répartition du bénéfice

Proposition: le conseil d'administration propose de répartir le bénéfice résultant du bilan de la manière suivante:

Bénéfice de l'exercice 2003	Fr. 203 163.–
Bénéfice reporté de l'exercice 2002	Fr. 15 070 490.–
Bénéfice résultant du bilan	Fr. 15 273 653.–
Versement d'un dividende	Fr. 214 500.–
Report à nouveau	Fr. 15 059 153.–
	<u>Fr. 15 273 653.–</u>

Si les actionnaires acceptent cette proposition, le dividende brut se montera à Fr. 0,30 par action «A», nominative de Fr. 25.- nominal, et à Fr. 3,00 par action «B», au porteur de Fr. 250.- nominal, et par bon de jouissance sans valeur nominale et sera payé dès le 8 juillet 2004, sous déduction de 35% au titre de l'impôt anticipé.

4. Nomination du conseil d'administration

Proposition: le conseil d'administration propose la réélection des administrateurs actuels pour une période statutaire d'une année, à savoir Mme Régine Siret, Jean-Pierre Chiaradia, Jean Laurent-Bellue, François-Henri Pinault, Nicolas de Ziegler et Jacques Perrot, ce dernier comme représentant désigné des propriétaires d'actions au porteur.

M. Olivier Etienne a demandé que son mandat ne soit pas renouvelé.

5. Nomination de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe

Proposition: le conseil d'administration propose de nommer pour une nouvelle durée de mandat d'un an Multifiduciaire Léman S.A., Montreux, organe de révision et réviseur des comptes de groupe.

6. Divers**Documents**

Le rapport de gestion ainsi que les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe pourront être consultés par les actionnaires au siège de la société, p.a. Société de Contrôle Fiduciaire S.A., avenue de la Gare 16, 1800 Vevey à partir du 14 mai 2004. Tout actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit envoyée.

Titulaires d'actions nominatives

Les titulaires d'actions nominatives qui, en date du 14 mai 2004, sont inscrits au registre des actions recevront les cartes d'entrée en même temps que la convocation.

Titulaires d'actions au porteur

Les titulaires d'actions au porteur pourront retirer leurs cartes d'entrée jusqu'au mardi 1er juin 2004 compris auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, ses succursales et agences.

Les cartes d'entrée seront délivrées aux titulaires d'actions au porteur contre remise d'une attestation de dépôt auprès d'une banque.

Les titulaires d'actions au porteur peuvent également participer à l'assemblée en présentant à l'entrée l'attestation de dépôt de leurs actions auprès d'une banque.

Dans les deux cas, les actions doivent être déposées jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Représentants dépositaires

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d CO sont invités à communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 1er juin 2004, à 15 h, le nombre et l'espèce des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Vevey, le 14 mai 2004

AFIPA S.A.
Le conseil d'administration